

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1911)
Heft: 111

Rubrik: Communications des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Kandidatenliste

(Fortsetzung.)

Liste des Candidats
pour l'Assemblée générale de 1911.
(Suite.)

Sektion Basel:

M. J. Schönenberger, Maler. (Basel 1908, Zürich 1910, Rom 1911.)

Section de Genève:

Corporations

M. Hans Berger, peintre, 48 rue du Rhône, Genève. (Zürich.)

M. Fernand Blondin, peintre, Route de Frontenex 46, Genève. (Zürich.)

M. Théo Booshardt, peintre, Rue de Lausanne 5, Morges. (Zürich.)

M. Emile Bressler, peintre, Boulevard des Philosophes 15, Genève. (Zürich.)

M. Georges Buchet, peintre, Petit Lancy, Genève. (Zürich.)

M. Louis Loup, peintre, Puits s. Pierre, Genève. (Zürich.)

M. A. Mairet, peintre, Boulevard de la Cluse 7, Genève. (Lausanne, Bâle, Zürich.)

M. Théo Paschre, peintre, Oron la Ville, Vaud. (Bâle, Munich, Zürich.)

M. F. de Ribeaupierre, peintre, Vevey. (Zürich.)

M. A. Schlageter, sculpteur, p. adr. Mr. Suppo, La Chapelle, Carouge, Genève. (Zürich.)

M. Jules Suppo, sculpteur, La Chapelle, Carouge, Genève. (Zürich.)

M. E. Torcapel, architecte, ? Genève. (Zürich.)

M. Georges de Tratz, peintre, Ile Calvin, Pregny, Genève. (Zürich.)

M. Jules Trembley, sculpteur, Moillebeau, Petit Saconnex, Genève. (Zürich.)

Etrangers MM.

André Jacques, peintre, [? Genève. (Nationale Paris.)

Beyer Lacroix, céramiste, 24 Rue Amat, Genève. (Zürich.)

Georges Caron, sculpteur, 31 Rue du Rhône, Genève. (Zürich.)

A. Chal, architecte, Boulevard Helvétique, Genève.

G. Laverrière, architecte, Lausanne.

En outre MM.

Carl Angst, sculpteur, 15 Rue Dancet, Genève.

William Muller, peintre, Paris.

P. E. Vibert, graveur, Paris.

ont demandé leur inscription à la section de Genève.

Section de Lausanne:

M. F. Bouvier, professeur, Genève. (Bâle 1908, Zürich 1910.)

Sektion München:

Hans Brühlmann, Stafflenberg, Stuttgart. (Zürich 1910.)

MITGLIEDER-VERZEICHNIS LISTE DES MEMBRES

SEKTION BERN — SECTION DE BERNE.

Adressänderungen — Changements d'adresses:

Herr Gustav Cardinaux, Junkerngasse 57, Bern. (Vorm. Optingerstr.)

Herr Max Brak, Maler, Gwatt bei Thun. (Vorm. Gstaad.)

Herr Werner Feuz, Maler, Militärstr. 44, Bern. (Vorm. Speicherg.)

Herr Emil Prochaska, Maler, Bühlstr. 29, Bern. (Vorm. Jennerweg.)

SEKTION LUZERN — SECTION DE LUCERNE.

Austritt — Démissions:

Herr Felder Friedr., Arch.

SEKTION NEUENBURG — SECTION DE NEUCHÂTEL.

Austritt — Démission:

M. William Ritter, peintre, Neuchâtel.

Adressänderung — Changement d'adresse:

M. Jules Courvoisier, peintre, Carrefour de Villereuse, Eaux-Vives, Genève.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Au dernier moment nous nous trouvons saisi de la proposition individuelle suivante de M. Sandoz-Paris:

Qu'au sujet des frais de transport à nos expositions il soit tenu compte d'une manière toute spéciale des sections à l'étranger.

COMMUNICATIONS DU COMITÉ CENTRAL

Le Comité central, dans sa séance du 24 mai 1911, a décidé sur la proposition de M. Righini, qu'à l'avenir aucune exposition à l'étranger ne sera faite autrement que basée sur un contrat en bonne et due forme, dans lequel un catalogue serait invariablement prévu.

Le rapport de gestion présenté par le secrétaire a été adopté après discussion et modifications.

Concernant l'exposition de Genève il a été décidé que le dimanche matin on percevrait une finance d'entrée de 1 fr. et le dimanche après-midi ainsi que les jours de semaine de 50 cts. Le prix du catalogue sera de 50 cts.

Concours d'affiche et couverture de catalogue. Des six projets présentés ont été primés ceux de

1. M. Hugonnet,
2. M. Bolens,
3. M. Gehri.

COMMUNICATIONS DES SECTIONS

Section d'Aarau.

La section d'Aarau nous communique le programme de fête suivant pour les jours d'assemblées du 24 et 25 juin: 24 juin 1911. Samedi souper à « l'Ochsen », puis réunion amicale dans la cour de l'hôtel ou en cas de mauvais temps à la « Bayrische Bierhalle ».

25 juin 1911. Dimanche. Avant l'Assemblée générale (à 9 h. du matin) visite à la collection de tableaux au musée industriel. 10 h. Assemblée générale dans l'Aula du Collège cantonal (et non pas à la salle des assises, comme cela fut dit d'abord). 11 h. banquet à « l'Ochsen ». Après le banquet promenade au Belvédère (Alpenzeiger).

Rapport de gestion

de l'année comptable de 1910—1911 de la S. d. P. S. & A. S. adressé à l'Assemblée des délégués et à l'Assemblée générale de 1911.

L'année de gestion de 1910—1911 qui va toucher à sa fin a été une année pleine de labeur et d'organisation intérieure. Par l'introduction du système représentatif au Comité central il a fallu avant tout trouver un mode expéditif pour liquider les affaires courantes toujours plus nombreuses. Après de longs tâtonnements nous croyons y être arrivé aujourd'hui et nous espérons que, l'habitude aidant, notre organisation sera à l'avenir de plus en plus utile à chacun de nos membres et servira de mieux en mieux les intérêts de la communauté des artistes suisses.

Plus d'une fois le secrétaire a eu l'occasion de seconder de ses bon offices des concours artistiques et de les influencer dans le sens des idées de notre société. Les autorités fédérales et cantonales, elles aussi, se montrent de plus en plus accessibles aux désirs que formule à mainte occasion notre organisation.

Si nous réusissons encore à mener à bonne fin la réglementation légale du droit des auteurs, réglementation dont nous parlerons encore dans la suite, notre société aura fait un bon pas en avant pour affermir la position sociale et morale des artistes suisses.

Secrétariat central.

Par le fait de la réorganisation de notre société, l'importance du secrétariat a sensiblement augmenté. Les correspondances sont devenues de plus en plus nombreuses, non seulement par le fait de l'éloignement des différents membres du Comité central, mais aussi par le fait que maint membre a compris l'utilité que pouvait avoir pour sa personne l'institution du secrétariat. Aussi le Secrétariat eut à différentes reprises à sauvegarder les intérêts professionnels et artistiques de certains membres. Il serait désirable pourtant que les membres fassent de plus en plus appel aux services du secrétaire et surtout qu'ils se fassent un devoir strict, d'informer celui-ci de tous les faits touchant les intérêts de la société et des artistes suisses, afin qu'il soit mis à même d'en référer au Comité central. Il s'agit là surtout de cas de violation de droits d'auteurs et de conditions de concours inacceptables pour les artistes.

Les rapports du Comité central avec les sections

ont été des plus satisfaisants. En général les sections consultées sur tel ou tel point ont répondu avec plus de célérité que cela ne fut le cas les années précédentes, toutefois il est à désirer que ce contact maintenant établi devienne de plus en plus intense.

Jadis plusieurs sections furent souvent considérablement en retard avec le versement des cotisations annuelles. C'est le mérite de notre énergique caissier central M. Righini, d'avoir considérablement améliorée cette situation, et nous espérons beaucoup que, là aussi, les sections s'habitueront à plus d'ordre et de promptitude.

Expositions.

La bonne foi de l'ancien Comité central et du secrétaire ayant été surprise et les précautions indispensables dans les engagements réciproques entre le Nemzeti Szalon et notre Société ayant été négligés, l'exposition de **Budapest** a failli tourner en catastrophe financière pour notre Société. Le Comité central eut à s'occuper à différentes reprises avec cette grosse mésaventure et finalement par un acte de grande générosité, M. le président central tranche la question en couvrant de ses propres fonds le déficit. Qu'il nous soit permis de lui adresser ici encore nos remerciements les plus chaleureux au nom de la société. Nous tenons de même à remercier M. Rœlli qui a bien voulu nous conseiller dans cette pénible affaire et qui nous a laissé bénéficier de sa haute compétence et nous a empêché de continuer les maladroites commises. Qu'il veuille bien nous continuer la grande sympathie qu'il n'a cessé de nous témoigner. M. Righini présentera un rapport sur cette affaire à nos assemblées du 24 et 25 juin.

En outre notre société organisa une exposition à **Dresde et Breslau** qui fut bien accueillie par la presse de céans, mais à laquelle rien ne fut vendu.

Le **Salon de 1910 à Zurich** contenta en général nos membres. Il démontra que notre société marche en tous cas à la tête du mouvement artistique suisse et qu'elle n'a aucunement à redouter les efforts des sociétés concurrentes. Les ventes furent satisfaisantes et l'intérêt du public ne laissa rien à désirer.

Il en est de même du **Turnus de 1911** organisé pour la première fois d'après la convention qui nous lie depuis une année au « Kunstverein suisse ».

Le Comité central engage vivement les membres de la Société à participer d'une façon toujours plus importante à ces expositions.

Quant à l'exposition de **Rome** l'exiguïté des locaux et le petit nombre des œuvres exposées, ne nous a pas permis de donner à cette manifestation artistique l'importance qu'elle devrait avoir. Il faudra tâcher une autre fois à donner à nos participations aux expositions internationales une importance mieux en rapport avec celle des autres Etats ou bien alors nous abstenir complètement.

Enfin le Comité central est en train d'aménager une exposition de la Société à Genève que vous connaissez. Elle a été faite dans le principal but de permettre à tous les membres d'exposer au moins une de leurs œuvres et nous avons eu le plaisir de voir la Confédération lui accorder une somme de 2000 fr. pour son organisation et de décider de consacrer à des achats une somme importante.

En général nous avons fait la constatation que les expositions étrangères qu'organise notre Société n'ont plus comme au début le don d'attirer nos membres. Cela provient d'une part de l'échec que nous avons essuyé à Budapest et de l'autre du fait qu'en la dernière année et l'année courante il y a décidément trop d'expositions, de sorte qu'il est impossible aux artistes de participer à toutes, d'autant plus que les résultats matériels sont en général assez peu satisfaisants. Aussi le Comité central est d'avis, qu'il sera bon de restreindre à un minimum ces entreprises aussi longtemps que l'intérêt des sociétaires pour ces expositions n'est pas plus intense.

Le Jurysannuel

a fonctionné une fois pour notre exposition de Dresde. Il s'est trouvé que la majorité de ses membres s'étant fait excuser, il nous manquait un nombre suffisant de suppléants pour les remplacer. C'est pour cette raison que le Comité central vous propose d'augmenter le nombre des suppléants du jury annuel et de porter ce chiffre à 10.